

Je vous invite à prendre connaissance des procédures d'inscription ou de réinscription au lycée polyvalent Maillol de Perpignan. Toute l'équipe du lycée est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches ; n'hésitez pas à nous joindre pour de plus amples renseignements ou en cas de difficultés.

**ATTENTION : Les inscriptions pour la classe de seconde s'effectuent par télé-inscription à partir des identifiants et consignes communiqués par les collèges d'origine. Une grande partie du dossier est à déposer en ligne, seuls quelques documents peuvent être déposés au lycée.**

**La Direction**

## 1. Comment remplir son dossier d'inscription 2026 pour les Secondes ?

**A partir du 2 juillet 2026 et avant le 5 juillet**, vous pouvez remplir en ligne le dossier d'inscription. J'attire votre attention sur le fait que **les dossiers incomplets ne seront pas acceptés** et que tout élève qui n'aura pas remis son dossier à temps risquera de perdre sa place.

Vous connaîtrez l'établissement d'affectation de votre enfant le **Mardi 30 juin 2026**.

**Les élèves qui proviennent d'un établissement privé doivent se rapprocher de l'établissement et réaliser l'inscription avec un dossier papier à partir du 2 juillet et avant le 7 juillet 2026.**

Afin de préparer au mieux son inscription, **les documents suivants vous seront demandés :**

<b>SOUS FORMAT NUMERIQUE A DEPOSER SUR LE SITE D'INSCRIPTION</b>	<b>A LA RENTRÉE</b>
Copie recto-verso de la carte d'identité de l'élève et des parents	Photo d'identité à coller / agraffer sur le carnet de liaison
Copie de l'extrait de jugement en cas de séparation ou de divorce des parents – jugement stipulant l'autorité parentale	Copie de l'attestation d'assurance « responsabilité civile » obligatoire qui devra être remise le jour de la rentrée au professeur principal
Copie des 3 derniers bulletins de l'année scolaire 2025/2026	<p>Tout élève désirant déjeuner à la cantine doit impérativement créditer son compte TurboSelf avant d'accéder à la restauration scolaire. Nous vous proposons différents moyens de paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit par CARTE BANCAIRE en LIGNE sur l'application "MyTurboSelf" ou sur le site internet TurboSelf <a href="https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=5772">https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=5772</a></li> </ul> <p>Le site sera opérationnel à partir du 24 août 2026.</p> <p>Pour les nouveaux élèves, les familles pourront y créer un compte TurboSelf à partir de fin août en utilisant la même adresse email du responsable légal que celle donnée au moment de l'inscription. Sinon se rapprocher des services de l'intendance.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit par CARTE BANCAIRE, ou en ESPÈCES directement au service Intendance du Lycée</li> </ul>
Copie des aménagements au DNB pour les élèves de 3 <sup>ème</sup> qui entrent en seconde professionnelle et qui ont bénéficié d'une prise en charge concernant un handicap, une maladie chronique, un trouble du langage ou d'apprentissage	

Le dossier se complète en ligne au lien <https://teleservices.education.gouv.fr>

La fiche d'urgence infirmerie sera à compléter par lien indiqué du téléservice.

Pour vous aider, vous pouvez visualiser la [vidéo du parcours d'inscription en ligne](#)

**Vous avez la possibilité de demander l'étude automatique du droit à bourse dans le dossier d'inscription.**

**Les familles qui souhaitent compléter le dossier en ligne depuis le lycée peuvent venir le faire en respectant le calendrier et les horaires ci-dessous en salle 2VS10.**

Nom de l'établissement d'origine	Jour et Horaires
Collège PONS	03/07 de 08h00 à 10h00
Collège Pagnol	03/07 de 10h00 à 12h00
Collège de St Estève	06/07 de 08h00 à 12h00
Collège de Rivesaltes	06/07 de 13h30 à 17h00
Collège de Pia	07/07 de 08h00 à 12h00
Hors secteur	07/07 de 08h00 à 12h00

Les élèves affectés en classe de **Seconde Bac Pro Métiers de la Couture et de la confection ou Seconde CAP Vêtement Flou** doivent se présenter à l'infirmerie du lycée le jeudi 02 et vendredi 03 juillet de 08h30 à 16h30 sans interruption munis de leur carnet de santé (vaccination à jour) ainsi que le questionnaire médical complété ([DISPONIBLE ICI](#)) et signé par les parents / responsables légaux afin de passer la visite médicale obligatoire à l'entrée dans la filière.

Les infirmières sont joignables sur les horaires d'ouverture du service du lundi au vendredi de 07h30 à 18h00 (le mercredi jusqu'à 12h30) pour toutes autres questions relatives à la visite médicale.

## 2. Comment remplir son dossier d'inscription 2026 pour les 1ères Générales ?

Dossier papier distribué par le professeur principal à l'issu du conseil de classe et le retour est attendu à partir du 11 juin 2026 et à rendre **AU PLUS TARD** le 12 juin 2026.

**Ne tardez pas à le déposer dans les meilleurs délais.**

### 3. Comment remplir son dossier d'inscription 2026 pour les 1ères Technologiques, PRO et CAP ?

Attendre la parution des résultats d'affectation sur Affelnet le 30 juin 2026.

A partir du 2 juillet 2026, le dossier sera complété au lien <https://teleservices.education.gouv.fr>

Les pièces justificatives seront versées au dossier.

La fiche d'urgence infirmerie sera à compléter à la rentrée.

Afin de préparer au mieux son inscription, **les documents suivants vous seront demandés :**

<b>SOUS FORMAT NUMERIQUE A DEPOSER SUR LE SITE D'INSCRIPTION</b>	<b>A LA RENTRÉE</b>
Copie recto-verso de la carte d'identité de l'élève et des parents.	Photo d'identité à coller / agraffer sur le carnet de liaison
Copie de l'attestation de recensement ou justificatif JAPD (en cas de possession)	Copie de l'attestation d'assurance « responsabilité civile » obligatoire qui devra être remise le jour de la rentrée au professeur principal
Copie de l'extrait de jugement en cas de séparation ou de divorce des parents – jugement stipulant l'autorité parentale	Tout élève désirant déjeuner à la cantine doit impérativement créditer son compte TurboSelf avant d'accéder à la restauration scolaire. Nous vous proposons différents moyens de paiement :  - soit par CARTE BANCAIRE en LIGNE sur l'application "MyTurboSelf" ou sur le site internet TurboSelf <a href="https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=5772">https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=5772</a>  Le site sera opérationnel à partir du 24 août 2026.  Pour les nouveaux élèves, les familles pourront y créer un compte TurboSelf à partir de fin août en utilisant la même adresse email du responsable légal que celle donnée au moment de l'inscription. Sinon se rapprocher des services de l'intendance.  - soit par CARTE BANCAIRE, ou en ESPÈCES directement au service Intendance du Lycée
Copie des aménagements au DNB pour les élèves de 3 <sup>ème</sup> qui entrent en seconde professionnelle et qui ont bénéficié d'une prise en charge concernant un handicap, une maladie chronique, un trouble du langage ou d'apprentissage	

Attention, toute inscription non réalisée à la date du vendredi 3 juillet 2026, libèrera la place.

**Les familles qui souhaitent compléter le dossier en ligne depuis le lycée peuvent venir le faire le 1<sup>er</sup> juillet de 8h à 12h ou le 2 juillet de 13h30 à 17h en salle 2VS10.**

### 4. Comment remplir son dossier d'inscription 2026 pour les Terminales GT ?

Dossier papier distribué par le professeur principal à l'issu du conseil de classe et le retour est attendu à partir du 15 juin 2026 et à rendre **AU PLUS TARD** le 16 juin 2026. Ne tardez pas à le déposer dans les meilleurs délais.

## 5. Comment remplir son dossier d'inscription 2026 pour les Terminales PRO ?

A partir du 2 juillet 2026, le dossier sera complété au lien <https://teleservices.education.gouv.fr>

Les pièces justificatives seront versées au dossier.

La fiche d'urgence infirmerie sera à compléter à la rentrée.

Afin de préparer au mieux son inscription, **les documents suivants vous seront demandés :**

<b>SOUS FORMAT NUMERIQUE A DEPOSER SUR LE SITE D'INSCRIPTION</b>	<b>A LA RENTRÉE</b>
Copie recto-verso de la carte d'identité de l'élève et des parents.	Photo d'identité à coller / agraffer sur le carnet de liaison
Copie de l'attestation de recensement ou justificatif JAPD (en cas de possession)	Copie de l'attestation d'assurance « responsabilité civile » obligatoire qui devra être remise le jour de la rentrée au professeur principal
Copie de l'extrait de jugement en cas de séparation ou de divorce des parents – jugement stipulant l'autorité parentale	<p>Tout élève désirant déjeuner à la cantine doit impérativement créditer son compte TurboSelf avant d'accéder à la restauration scolaire. Nous vous proposons différents moyens de paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- soit par CARTE BANCAIRE en LIGNE sur l'application "MyTurboSelf" ou sur le site internet TurboSelf <a href="https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=5772">https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=5772</a></li></ul> <p>Le site sera opérationnel à partir du 24 août 2026.</p> <p>Pour les nouveaux élèves, les familles pourront y créer un compte TurboSelf à partir de fin août en utilisant la même adresse email du responsable légal que celle donnée au moment de l'inscription. Sinon se rapprocher des services de l'intendance.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- soit par CARTE BANCAIRE, ou en ESPÈCES directement au service Intendance du Lycée</li></ul>
Copie des aménagements au DNB pour les élèves de 3 <sup>ème</sup> qui entrent en seconde professionnelle et qui ont bénéficié d'une prise en charge concernant un handicap, une maladie chronique, un trouble du langage ou d'apprentissage	

## 6. Autres situations : Redoublants de seconde, 1ère, Terminale GT et Pro et BTS

Maintien en 2 <sup>nd</sup> e	Attendre les résultats de l'affectation Affelnet transmis le 30/06. Retrait du dossier à la vie scolaire
Maintien en 1ère	Attendre le conseil de classe (sous réserve de places disponibles)
Maintien en terminale	Après accord du Proviseur (sous réserve de places disponibles) dossier à déposer au secrétariat des élèves, au plus tard le 13/07
BTS 1 <sup>o</sup> année GPME, COM, PIM	Session d'inscription mise en place le 8 juillet à 9h00
BTS 2 <sup>o</sup> année GPME, COM, PIM	Fiche de renseignements à venir vérifier et/ou corriger au secrétariat de la scolarité pro et BTS dès le 16 juin 2026
3ème Prépa Métiers	Les dossiers d'inscription seront à récupérer à compter du <b>1<sup>er</sup> juillet 2026 auprès du secrétariat de votre collège</b> . Une visite du lycée est organisée le <b>Vendredi 3 juillet de 14H à 15H</b> durant laquelle les dossiers complétés devront être remis auprès du secrétariat de la Scolarité Professionnelle.

## 7. Demander la carte Région à partir du 10 juin 2026

<https://cartejeune.laregion.fr>

La Carte Jeune Région est un dispositif de la Région Occitanie à destination **de tous les jeunes inscrits dans un lycée d'Occitanie**. Il faut :

- Une adresse mail (ne pas utiliser la même adresse pour deux ou plusieurs demandes)
- Une photo d'identité

Pensez à vérifier l'exactitude de vos coordonnées (*adresse mail, adresse postale, numéro de téléphone*), et à les mettre à jour au besoin, sur la page **Mon Compte** de votre [espace jeune](#), afin de vous assurer de la bonne réception de votre carte et des informations Carte Jeune Région. Vous recevrez votre carte 2 à 3 jours après la validation de votre établissement.